



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 08/07/2022

### **Sécurité routière : renforcement des contrôles pour les départs en vacances.**

**Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, la mobilisation des forces de l'ordre est renforcée dans le département des Hauts-de-Seine à l'occasion des départs en vacances. Le préfet a donné des instructions de fermeté. Les services de police effectueront des contrôles sur l'ensemble du département les 8, 9 et 10 juillet.**

A titre d'exemple, pendant le weekend du 1<sup>er</sup> au 3 juillet, la Compagnie territoriale de circulation et de sécurité routière (CTCSR) a déjà procédé à une opération « Circulation intense » en déployant plusieurs contrôles routiers.

95 véhicules (voitures et deux-roues) ont ainsi été contrôlés et 48 infractions ont été constatées (excès de vitesse, défaut d'équipement de sécurité pour les conducteurs de motos, utilisation du téléphone portable au volant, notamment). 42 contraventions et 6 procès-verbaux ont été dressés. 4 véhicules ont été immobilisés.

**La lutte contre l'insécurité routière est une priorité de l'Etat dans les Hauts-de-Seine.** Au regard de la typologie de l'accidentalité, cinq enjeux prioritaires sont fixés pour le département :

- les usagers vulnérables (piétons, vélos, deux-roues motorisés)
- les seniors,
- les jeunes,
- le risque routier professionnel,
- la conduite après usage de substances psycho-actives (alcool, stupéfiants).

Outre le renforcement des contrôles routiers lors de moments de forte circulation, les services de l'Etat multiplient les **opérations de prévention** : sensibilisations pour les plus jeunes et les seniors, formations pour les conducteurs de motos, ateliers de maniabilité de trottinettes et de sensibilisation aux angles morts...

En lien avec le parquet, des opérations « **alternative à la sanction** » permettent de compléter la répression par une réponse pédagogique spécifique à certaines infractions, pour en éviter les répétitions.

Du 30 mai au 7 juin, les forces de l'ordre ont ainsi relevé 116 infractions (vitesse, alcool/stupéfiants, téléphone, plaques ou équipement obligatoire des motards) et proposé à 86 contrevenants de participer à des ateliers pratiques. Simulateurs d'angle mort, voiture tonneaux, immersion avec les agents de la DIRIF...

L'objectif de cette action récurrente est de sensibiliser les contrevenants sur leurs comportements routiers inappropriés voire parfois même dangereux.

L'Etat et ses partenaires s'engagent également pour l'**aménagement des pistes cyclables** partout dans les Hauts-de-Seine, afin de sécuriser les parcours des usagers de mobilités douces.

En complément, une politique très stricte est appliquée en termes de **répression de la délinquance routière**.

Type de contrôle/sanction	Mai 2021 (en cumulé)	Mai 2022 (en cumulé)	Evolution
Dépistages alcoolémie pratiqués	5475	6418	<b>+17,2%</b>
Dépistages stupéfiants pratiqué	2035	2124	<b>+4,4%</b>
Procès-verbaux pour excès de vitesse	1919	1787	<b>-6,9%</b>
Suspensions de permis	307	316	<b>+2,9%</b>
Annulation de permis	232	421	<b>+81,5%</b>

Depuis le début de l'année, 10 personnes ont été tuées sur les routes dans les Hauts-de-Seine (autant qu'en 2021 à la même époque) :

- 4 conducteurs de deux-roues motorisés ;
- 3 piétons ;
- 2 usagers de trottinettes ;
- 1 conducteur de voiture.